

# VERS LE « ZÉRO PHYTO » DES TERRAINS DE SPORT EN PELOUSE NATURELLE

## LES 10 POINTS CLÉS !



### *Faites passer le message*

Dans le contexte réglementaire et des politiques de transition écologique, les terrains de sport sont amenés à être entretenus sans produit phytosanitaire de synthèse avec deux échéances en juillet 2022 et janvier 2025. Pour maintenir les exigences des pelouses sportives en termes de qualité de jeu et de sécurité des joueurs, il convient d'adopter une approche agronomique globale de la santé du végétal.

- Point #1** Une bonne connaissance des caractéristiques de votre terrain (surface, sol, sous-sol, installations de drainage et arrosage, type de graminées) est essentielle pour identifier ses qualités et ses faiblesses, et assurer un bon suivi dans le temps.
- Point #2** Comme les joueurs après un entraînement, les pelouses sportives ont besoin de se reposer ! Selon les périodes de l'année et les caractéristiques du terrain, les durées d'utilisation hebdomadaires vont de 2 à 6h entre novembre et mars, et de 6 à 12 h le reste de l'année. A partir d'une vingtaine d'heures hebdomadaires d'utilisation, il devient impossible de conserver un couvert végétal en bon état.
- Point #3** Le terrain le plus utilisé doit aussi être le plus entretenu pour maintenir ses qualités : densité, résistance à l'arrachement et vigueur.
- Point #4** Les graminées à gazon ont une durée de vite limitée. Il est normal de devoir les renouveler en procédant à des regarnissages, voire à une rénovation complète du terrain pour restaurer ses qualités sportives. Les variétés à utiliser sont inscrites au catalogue officiel français des variétés de graminées.
- Point #5** La tonte est le premier poste d'entretien des pelouses sportives au quotidien. Cette opération stressante pour les graminées est aussi l'opération la plus déterminante pour répondre aux exigences des pratiques sportives. Quelque soit la saison, la fréquence de tonte et les attendus, la règle absolue est de ne jamais tondre plus du tiers de la hauteur totale des feuilles.
- Point #6** L'entretien de fond de la pelouse sportive doit faire appel aux opérations mécaniques (aération, carottage, défeutrage, sablage, décompactage, regarnissage) pour entretenir et améliorer les qualités biologiques et de structure des sols sportifs.
- Point #7** Les équipements nécessaires pour les opérations mécaniques peuvent faire l'objet d'une mutualisation entre communes pour partager le coût de leur acquisition et de leur entretien. Des prestataires externes peuvent aussi être sollicités pour mettre en œuvre ces pratiques.
- Point #8** Un pilotage de l'arrosage au plus près des besoins des graminées du terrain a pour intérêt de prévenir les problématiques phytosanitaires mais aussi de favoriser une consommation raisonnée de la ressource en eau. Cela passe par la connaissance et le suivi du réservoir du terrain et une gestion centralisée.
- Point #9** Former et communiquer sont essentiels pour donner du sens aux changements de pratiques qui peuvent nécessiter, notamment au cours d'une période de transition, des ajustements. L'adhésion des équipes gestionnaires et des utilisateurs est ainsi essentielle pour inscrire dans la durée les compromis et efforts que requiert la démarche.
- Point #10** Il n'existe pas de solution magique pour mettre en œuvre des pratiques « Zéro phyto ». Pour démarrer, faites le point sur les moyens disponibles (équipe et matériel) et décidez des actions prioritaires pour atteindre les objectifs fixés en matière d'usage de vos terrains (pratiques sportives, intensité...) et donc de qualité de votre pelouse sportive.



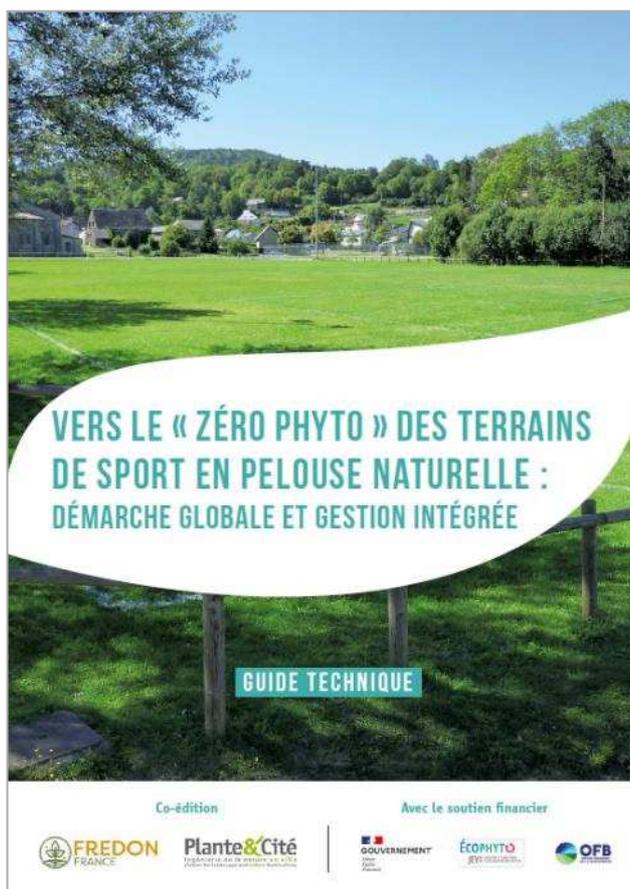
**FREDON**  
FRANCE

**Plante & Cité**  
Ingénierie de la nature en ville  
Center for landscape and urban horticulture

# UN GUIDE TECHNIQUE POUR ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS ET PROFESSIONNELS VERS LES NOUVELLES ÉCHÉANCES RÉGLEMENTAIRES

*Pour découvrir et approfondir les leviers d'actions possibles :*

- ✓ A télécharger gratuitement sur <https://www.ecophyto-pro.fr/documents/view/743>
- ✓ Ou commander un exemplaire papier (35 €) auprès de Plante & Cité ([contact@plante-et-cite.fr](mailto:contact@plante-et-cite.fr)) ou auprès du réseau FREDON ([fredon@fredon-bretagne.com](mailto:fredon@fredon-bretagne.com))



Ce guide est le fruit d'un travail collectif réalisé par Plante & Cité et FREDON, avec le concours de réseaux professionnels, fédérations sportives et d'experts de la gestion des pelouses naturelles des terrains de sport.

Cette publication a été élaborée  
avec le soutien financier de :

Et avec la collaboration de :



Ecumène Golf & Environnement



**FREDON**  
FRANCE

**Plante&Cité**  
Ingénierie de la nature **en ville**  
Center for landscape and **urban** horticulture